



Le travail étudiant et la question du genre

D'après l'enquête « Conditions de Vie des Etudiants » 2011

Ce document exploite le thème des différences de genre dans le travail étudiant à partir de l'enquête « Conditions de Vie des Etudiants » 2011. Cette analyse a été exposée dans le cadre de la journée d'études Formation, Qualification, Emploi, Éducation, Emploi* en Normandie sur la question du genre organisée en décembre 2011 à l'université du Havre.

L'enquête conditions de vie

Au mois d'Avril 2011 a été lancée l'enquête « Conditions de Vie des étudiants », abordant principalement les thèmes du budget, du logement et des transports. 17887 étudiants ont été interrogés (après avoir écarté les Télé-enseignement, les plus de 28 ans, et les niveaux supérieurs au M2), 2402 ont répondu au questionnaire. Comme la plupart des enquêtes de l'OVEFIP, les étudiantes répondent davantage, les plus âgés également, et certaines composantes sont aussi plus réceptives. Afin d'améliorer la représentativité de

l'échantillon de répondants, un redressement par la méthode des quotas a donc été appliqué sur ces trois variables : le genre, le niveau d'études et l'UFR. L'échantillon redressé compte toujours davantage de filles (57% contre 43% de garçons) mais cette répartition est conforme à celle de la population étudiée (de même pour le niveau et la composante).

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter la publication « Conditions de vie des étudiants » sur le site de l'Université : <http://univ-rouen.fr/ove>.

Le travail étudiant

Le principal item utilisé pour cette analyse est le suivant : « Depuis les dernières vacances d'été (incluses), avez-vous eu une ou plusieurs activité(s) rémunérée(s) », la réponse se faisant par « Non aucune », « Uniquement pendant l'été », « Uniquement pendant l'année universitaire », ou « Oui, pendant l'année universitaire mais aussi l'été ».

61% de l'ensemble des étudiants interrogés ont exercé au moins une activité rémunérée depuis l'été précédent l'enquête (statut salarié ou simple job étudiant). Pour 27% c'est une activité estivale uniquement, 8% ne travaillent que pendant l'année universitaire, et pour 26% l'activité concerne l'année universitaire et les vacances d'été.

Exercice d'une activité rémunérée



Source : Enquête « Les conditions de Vie de Etudiants » 2011, OVEFIP

* FQE² : réseau de recherches pluridisciplinaires des universités de Rouen, du Havre et Caen.

<http://fqe2.free.fr/>



2

Il s'avère compliqué de comparer ces chiffres-ci à ceux d'autres enquêtes récentes sur le sujet. La question du travail étudiant est en effet difficile à cerner, de par les différences de définitions, de formulation de questions, mais aussi de champ de population étudiée, de période de passation de l'enquête, de durée étudiée, ... Par exemple, en 2010, d'après l'enquête « Conditions de Vie » de l'OVE national, 73% des étudiants exercent une activité rémunérée (que ce soit l'été et/ou pendant l'année universitaire).

En revanche, l'étude approfondie de la question du travail

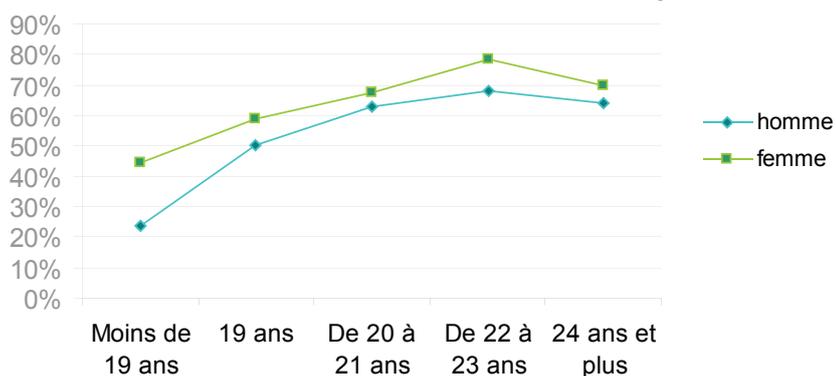
étudiant donne matière à comparer et révèle de grandes similitudes avec ces autres enquêtes. Les populations d'étudiants exerçant une activité rémunérée possèdent des caractéristiques particulières. D'après une enquête de l'IFOP, en 2009, 61% des garçons exercent un ou plusieurs emplois en même temps que leurs études contre 71% des filles. Les données de l'enquête « Conditions de vie » de l'OVE national, indique également que les jeunes femmes sont davantage concernées par le travail étudiant. Il apparaît par ailleurs dans ces résultats que le travail est en lien avec un certain nombre d'autres facteurs (âge, nationalité, composante, mode de vie, lieu de vie,...).

Les étudiants exerçant une activité rémunérée : des caractéristiques spécifiques

On retrouve ces effets spécifiques dans l'enquête « Conditions de vie des Etudiants » 2011.

Les chiffres montrent à première vue des différences significatives de genre. Ainsi, 65% des filles ont exercé une activité rémunérée contre 56% des garçons.

Part d'étudiants exerçant une activité rémunérée, selon l'âge et le sexe



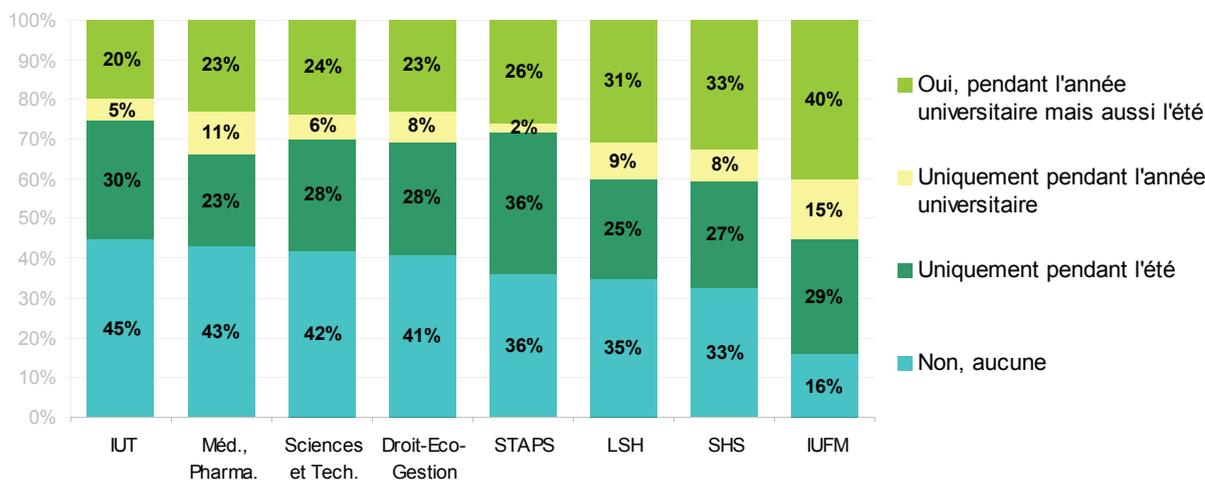
A 19 ans ou moins, 47% des étudiants ont eu une activité salariée, contre 74% entre 22 et 23 ans.

Le graphique ci-contre confirme ces deux effets. Au même âge, les filles travaillent toujours plus que les garçons, et l'exercice d'activité rémunérée croît avec l'âge de l'étudiant quel que soit son genre.

Source : Enquête « Les conditions de Vie de Etudiants » 2011, OVEFIP

Des différences notables apparaissent également selon les composantes d'UFR. L'IUFM loin devant, compte la part la plus importante d'étudiants qui travaillent (84%), s'expliquant en partie (au de là de l'effet propre de la filière) par une population très féminine

Part d'étudiants exerçant une activité rémunérée, selon la composante



Ratio F/H	0,7	1,2	0,8	1,3	0,5	2,3	3,3	13,2

Source : Enquête « Les conditions de Vie de Etudiants » 2011, OVEFIP

Lecture du ratio F/H: Il y a 13,2 fois plus de filles que de garçons à l'IUFM, et 2 (=1/0,5) fois plus de garçons que de filles en STAPS

(13 fois plus de filles que de garçons) et plus âgée (moyenne : 23 ans contre 20,7 ans pour l'ensemble de la population). Les composantes LSH et SHS présentent également une part importante d'étudiants en emploi, (respectivement 65% et 67%), mais constituent également des populations plus féminines (respectivement 2,3 et 3,3 fois plus de filles que de garçons). A l'inverse les étudiants d'IUT exercent moins d'activités rémunérées, mais forment une population plus masculine (1,4 fois plus de garçons) et plus jeune (19,8 ans en moyenne).

En plus de ces critères, s'ajoutent :

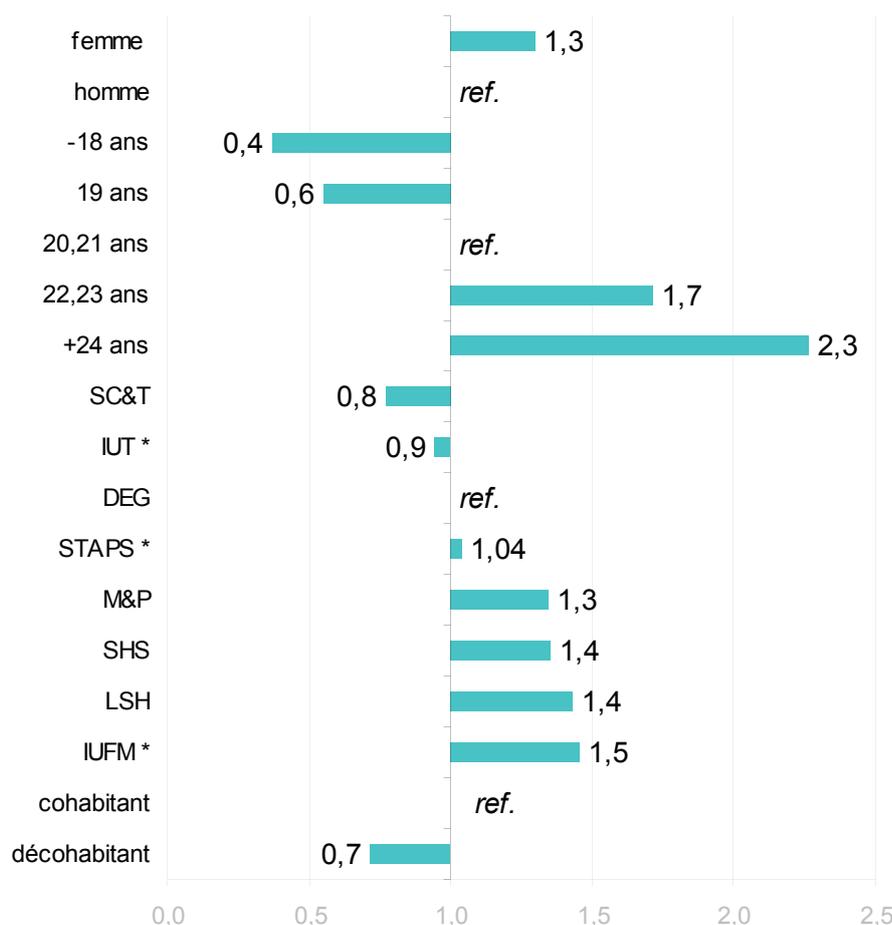
- Le mode de vie : les étudiants en couple travaillent davantage que les célibataires (population par ailleurs plus âgée et plus féminine)
- la nationalité : les étudiants de nationalité française travaillent davantage que ceux de nationalité étrangère
- le type de résidence : les cohabitants (qui habitent chez leurs parents ou autres membres de la famille) travaillent davantage que les décohabitants.

Les filles travaillent davantage « toutes choses égales par ailleurs »

La question qui se pose alors est de savoir si les filles travaillent toujours plus que les garçons, après avoir neutralisé les éventuelles interactions de ces différents facteurs. Par exemple, on a vu précédemment que la part d'étudiants qui travaillent est globalement plus importante en Sciences de l'Homme et de la Société (SHS) que dans la majorité des autres filières, mais aussi que la part de filles est également plus importante. La question est donc, avec une répartition égale filles/garçons, y aurait-il toujours plus de travailleurs en SHS ? ou est-ce uniquement parce que les filles sont plus nombreuses et qu'elles travaillent davantage ?

La réalisation d'une régression logistique permet d'étudier les liens, toutes choses égales par ailleurs, entre l'exercice d'une activité rémunérée et une série de variables : sexe, âge, composante et mode de résidence.

Régression logistique modélisant l'activité rémunérée (VS aucune activité rémunérée)



Lecture : Dans la situation de référence (ci-dessous), une femme a 1,3 fois plus de risque (au sens mathématique du terme) de travailler, qu'un homme.

A l'inverse, un étudiant de moins de 18 ans, aura 2,5 (= 1/0,4) fois moins de «risque» de travailler, qu'un étudiant de 20,21 ans.

Situation de référence : Un homme de 20 ou 21 ans, inscrit en Droit-Eco-Gestion, habitant chez ses parents ou autre membre de la famille

Note explicative : La régression logistique implique de choisir une situation de référence pour calculer et interpréter les résultats. Ainsi, on fixe chacun des paramètres (ici les 4 variables : sexe, âge, ufr et mode de résidence) du modèle et on observe les changements éventuels que la modification de l'UN d'entre eux induit sur le phénomène étudié; et ce l'un après l'autre. Le choix de cette situation ne suit pas de règle précise. Il convient cependant d'opter pour une situation cohérente afin de disposer d'un effectif de départ suffisant (par exemple éviter : une fille, de plus de 24 ans, en STAPS).

Source : Enquête « Les conditions de Vie de Etudiants » 2011, OVEFIP





4

Les résultats montrent que ces cinq variables ont bien chacune un effet propre sur le travail étudiant, indépendamment des autres. On constate qu'à même âge, même composante et même type de résidence, une fille aura une probabilité plus importante de travailler qu'un garçon. De la même façon, les populations d'étudiant(e)s de Lettres & Sciences Humaines (LSH), (SHS), Médecine/Pharmacie ou IUFM, à mêmes âges et mêmes sexes ont plus de probabilité de travailler que les autres (Droit-Eco-Gestion, Sciences et techniques, IUT, STAPS). A l'effet de structure (en LSH et SHS, populations plus féminines par exemple) s'ajoute donc un effet propre de la composante. Pour les LSH et SHS, cela peut peut-être s'expliquer par un emploi

du temps moins dense que dans d'autres composantes. En Médecine/Pharmacie, ce phénomène s'explique certainement par des activités annexes, liées aux études (gardes, etc...). A l'IUFM enfin, les étudiants sont tous plus âgés, et peu nombreux par rapport aux autres composantes, d'où un résultat non significatif. On peut par ailleurs supposer que ces étudiants exercent plus facilement des activités temporaires en lien avec l'éducation. L'âge constitue également un facteur déterminant de l'exercice d'une activité rémunérée, quelque soit le sexe ou la composante, la probabilité d'exercer une activité rémunérée pendant ses études augmente avec l'âge.

Des différences de genre dans la nature même du travail

Les différences de genre sont également présentes dans le travail en lui-même. Sans surprise, certaines activités sont privilégiées par les filles, d'autres par les garçons.

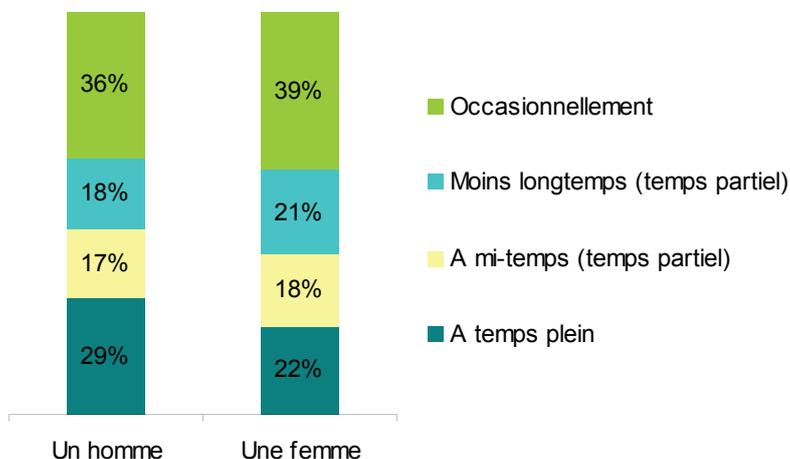
Ainsi, 8% des filles font régulièrement du baby-sitting et 11% occasionnellement (respectivement < 1% et 2%, pour les garçons). Toujours chez les filles, 4% font régulièrement de l'animation et 8%, occasionnellement (resp. 3% et 4% pour les garçons). A l'inverse, 3% des garçons exercent régulièrement une activité de type «ouvrier» (manutention, etc.), 7% occasionnellement (resp. 2% et 4% pour les filles).

A première vue, on constate des différences significatives de salaires. Les garçons touchent en moyenne pour leurs activités régulières 590 €, les filles 445 €.

On observe cependant qu'à mêmes : âge, type de résidence, temps de travail et période de travail (seulement l'été, seulement l'année universitaire ou les deux), le genre n'a pas d'effet significatif sur le salaire.

Ces différences de salaires s'expliquent en fait principalement par une interaction de l'effet « temps de travail ». Les activités régulières occupent à plein temps 22% des filles, contre 29% des garçons (le reste relevant de mi-temps ou moins). Les activités à temps partiel étant bien entendu moins rémunérées, les filles perçoivent en moyenne moins que les garçons. A temps de travail comparables, il n'y a plus de différences de salaire.

Temps d'exercice de la ou des activité(s) selon le sexe



Source : Enquête « Les conditions de Vie de Étudiants » 2011, OVEFIP

Conclusion et orientations

Ces résultats constituent une base de réflexion, mais appellent à une étude plus approfondie, à l'aide d'un questionnaire plus ciblé sur ce thème que celui des conditions de vie de l'OVEFIP, qui reste plus général.

La prochaine enquête « Conditions de vie » qui sera réalisée au cours de l'année 2012 portera sur le thème de la précarité au

sens large (économique, sociale, ...).

Nous vous invitons également à consulter l'intégralité des résultats de l'enquête « Conditions de vie 2011 », à l'adresse suivante :

<http://www.univ-rouen.fr/ove>